



Prestation dentaire canadienne

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous annonçons que la deuxième période de demande pour la [Prestation dentaire canadienne](#) est maintenant commencée! L'an dernier, le gouvernement du Canada a lancé la Prestation dentaire canadienne comme première étape vers l'élimination des obstacles financiers aux soins dentaires pour les familles canadiennes. Cette prestation permet aux familles dont les enfants n'ont pas accès à un régime privé d'assurance dentaire de recevoir des paiements initiaux non imposables pour couvrir les frais de soins dentaires. À ce jour, la prestation a permis à près de 340 000 enfants d'obtenir les soins dont ils ont besoin pour avoir un sourire éclatant de santé. Continuons sur notre lancée!

La deuxième période de prestation a commencé le 1^{er} juillet 2023 et les demandes pour couvrir les frais dentaires admissibles seront acceptées jusqu'au 30 juin 2024.

Les familles peuvent recevoir la Prestation dentaire canadienne si elles répondent à tous les critères d'admissibilité suivants :

- Avoir un enfant ou des enfants de moins de 12 ans au 1^{er} juillet 2023 et recevoir actuellement l'allocation canadienne pour enfants (ACE) pour cet enfant ou ces enfants;
- Avoir un revenu familial net rajusté inférieur à 90 000 \$;
- Ne pas avoir accès à un régime privé de soins dentaires pour leur enfant ou leurs enfants;
- Avoir produit leur déclaration de revenus pour l'année 2022;
- **Avoir déboursé des frais pour des soins dentaires fournis** à leur enfant ou leurs enfants au Canada entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024, qui ne sont pas entièrement couverts par un autre programme du gouvernement fédéral, provincial ou territorial.

Les familles admissibles peuvent faire une demande pour la deuxième période de prestation rapidement et facilement par le biais du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Celles qui ne sont pas en mesure de faire leur demande en ligne peuvent appeler notre nouvelle ligne téléphonique au 1-800-715-8836 pour remplir leur demande avec un agent. Pour en savoir plus sur le processus de demande, consultez notre [site Web](#).

[Vue d'ensemble de la trousse d'outils promotionnels](#)

Nous vous remercions infiniment de nous avoir aidés, au cours de la première période de prestation, à distribuer et à promouvoir nos produits d'information auprès de vos clients et de vos patients. Nous avons mis à jour la trousse à outils pour répondre aux questions concernant la deuxième période de prestation afin que vous puissiez mieux aider vos patients et vos clients à comprendre et à obtenir la prestation.

La [trousse à outils](#) contient les produits suivants :

- Contenu à relayer sur les réseaux sociaux
- Fiches de renseignements se déclinant en **12 langues**, notamment en pendjabi, en chinois simplifié et en ukrainien



Prestation dentaire canadienne

- Affiche
- La Prestation dentaire canadienne : ce que vous devez savoir
- Articles de bulletin
- Courte vidéo explicative

N'hésitez pas à utiliser ce matériel et à le distribuer à vos patients, clients, membres, organisations partenaires et autres parties prenantes. Nous vous sommes reconnaissants de votre soutien continu pour informer les patients et les clients de cet avantage important, afin qu'un plus grand nombre d'enfants puissent avoir un sourire plus éclatant.

Merci.